

Description

La ou le naturopathe favorisent la guérison des maladies à l'aide de médecines alternatives: homéopathie, médecines ayurvédique, traditionnelle chinoise, naturelle traditionnelle européenne. Ces spécialistes de la santé soulagent, conseillent et accompagnent des personnes souffrant de troubles de la santé aigus et/ou chroniques. Elles et ils encouragent leurs patients à devenir acteur de leur guérison ou du soulagement de leurs douleurs.

Leurs principales activités consistent à:

Accueil et bilan de santé

- recevoir, sous leur propre responsabilité et dans les limites de leurs compétences et connaissances, des patients atteints d'affections diverses, telles que des problèmes liés aux systèmes respiratoire, digestif, locomoteur, nerveux, circulatoire, problèmes de peau, douleurs, surmenage, stress, etc.
- établir une anamnèse complète du patient: maladies, opérations, vaccinations, accidents, environnement personnel, professionnel, familial, etc.
- poser des questions spécifiques pour mettre en lumière les diverses caractéristiques d'une personne: réaction au froid, à la chaleur, influence du temps, du climat, attitude face à la nourriture, etc.

Principaux traitements selon la spécialisation

Médecine ayurvédique

- phytothérapie
- massages thérapeutiques
- désintoxication et purification
- régulation du régime alimentaire
- harmonisation (régulation de l'humeur)

Homéopathie

- stimulation du processus naturel de guérison
- application du principe de similitude: ce qui rend malade peut guérir
- remèdes à haute dilution, à base de substances végétales, animales ou minérales

Médecine traditionnelle chinoise

- acupuncture et moxibustion
- remèdes à base de substances végétales, animales et minérales
- diététique
- massage Tui
- Qi Gong

Médecine naturelle traditionnelle européenne

- phytothérapie
- thérapies fondées sur le mouvement, thérapies manuelles, thérapies de désintoxication
- bioénergie
- champs magnétiques
- régimes alimentaires

Gestion de la consultation et du cabinet

- créer et tenir à jour les dossiers de leurs patients, en notant leurs maux, les traitements et thérapies appliqués et leurs évolutions
- rédiger les lettres et rapports destinés aux différentes assurances complémentaires
- tenir la comptabilité de leur activité ou la déléguer à des spécialistes

Environnement de travail

Les naturopathes travaillent généralement seuls avec leurs clients dans leur institut ou dans des locaux partagés avec d'autres thérapeutes. Exceptionnellement, ils se déplacent à domicile.

Formation

La formation modulaire de naturopathe s'acquiert en emploi.

Lieux

- divers lieux en Suisse.

Pour plus de détails, consulter orientation.ch/ecoles.

Durée

- 4 à 8 ans (selon l'école).

Conditions d'admission

- certificat fédéral de capacité (CFC), maturité gymnasiale, professionnelle ou spécialisée, certificat de culture générale ou titre jugé équivalent
- 25 ans révolus
- certificat de l'organisation du monde du travail de la médecine alternative (OrTra MA), modules M1 à M6
- 2 ans de pratique professionnelle à 50% au minimum durant les 2 ans précédant l'inscription à l'examen ou 3 ans de pratique à 30% au minimum durant les 3 ans précédant l'inscription à l'examen
- casier judiciaire vierge
- avoir réalisé et déposé une étude de cas

Titre obtenu

- diplôme fédéral de naturopathe.

Remarque: un premier certificat de l'OrTraMA est délivré après l'acquisition des modules M1 à M6.

Contenu (modules)

- M1: formation médicale de base
- M2: discipline choisie avec les branches optionnelles
- M3: santé et éthique
- M4: travail de thérapeute
- M5: diriger et gérer l'entreprise
- M6: travail pratique
- M7: pratique professionnelle sous mentorat

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Désir d'aider les autres
- Capacité à mettre en confiance autrui
- Écoute et compréhension d'autrui
- Sens de l'observation
- Disponibilité
- Esprit de synthèse
- Aptitude à travailler de façon indépendante

Perspectives professionnelles

Les médecines naturelles connaissent un développement important. Les formations ont évolué et visent à former de véritables professionnels de la santé. L'enregistrement au Registre des médecines empiriques (RME) et/ou à la Fondation suisse pour les médecines complémentaires (ASCA) permet aux thérapeutes du domaine de la médecine complémentaire et alternative de travailler avec certaines caisses-maladie, leurs prestations pouvant alors être remboursées par des assurances complémentaires.

Perfectionnement

Les naturopathes peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- obligation de participer à des cours de formation continue reconnus par leur association professionnelle ou par l'ASCA
- Certificate of Advanced Studies (CAS) en Art et techniques hypnotiques dans les domaines de la santé et du travail social
- etc.

Pour plus de détails, consulter orientation.ch/perfectionnement.

Professions voisines

- Herboriste/Herboriste
- Kinésiologue/Kinésiologue
- Masseur médical BF/Masseuse médicale BF
- Médecin en acupuncture et pharmacothérapie chinoise/Médecin en acupuncture et pharmacothérapie chinoise
- Médecin homéopathe/Médecin homéopathe
- Réflexologue/Réflexologue

Adresses

Organisation du monde du travail de la médecine alternative suisse (OrTraMa)
Wengistrasse 11
Secrétariat général
4500 Soleure
Tél.: +41 32 623 01 80
<https://www.oda-am.ch/fr/home>